



Dette d un indu d allocation logement familiale

Par **prakash**, le **10/03/2017** à **11:28**

Bonjour ,
comme beaucoup j ai un souci avec la CAF. Depuis 3 ans j ai eu quelques changements que je n ai pas manqué de signaler a chaque fois a la CAF (divorce, chômage ,maladie) et j étais a ce moment la propriétaire avec mon mari de la maison de famille . je reversais le montant de crédit a mon ex mari, simplement qu il y a eu un moment ou je ne pouvais plus; la banque m avait accorder 2 fois de suite une suspension de crédit pendant 6 mois (au total un an). simplement que pour la caf ne pouvant pas assumer le remboursement du prêt immobilier, et m ayant verser une allocation logement ,je leur doit une dette de 3500,00 E.
J ai fait une demande de remise de dette en Juillet 2016 qui a été refuser la le 2/01/2017.
Aujourd'hui ,je ne suis plus dans la même région, je suis au chômage, en maladie longue durée ,et en location ou j ai droit d après la caf de cette nouvelle région a une allocation logement .
Que dois je faire ?
Je vous remercie de m aider